

Présentation du Cours armement 2022-2023

*Par le Lieutenant-Colonel Florie ARACTINGI,
Présidente du Cours armement*



Les stagiaires du cours armement 2022-2023 accompagnés du Général Michel GOURDIN (en civil, chargé pour Minerve des relations avec les stagiaires), du Colonel Brice FONLUPT (Directeur de l'EMSST) et du Commandant Barbara MICHELOT (Directrice de l'enseignement à l'EMSST)

L'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique (EMSST) a depuis 1947 parmi ses missions, celle de former les officiers destinés à conduire les opérations d'armement. Cette formation répond à deux objectifs pédagogiques :

- Maîtrise de l'instruction ministérielle n°1618 et de son guide d'application.

- Connaissance accrue du processus capacitaire ainsi que de tous ses acteurs.

Héritière des ENSAR, COSEM, COSSAT et COSAR, cette formation a été ramenée à un an et pris la dénomination de Cours armement depuis 2001. Ce cours s'organise autour de deux composantes de 13 semaines chacune : le Mastère Spécialisé « management de projet et ingénierie système » à CentraleSupélec (Gif-sur-Yvette et Rennes) et un enseignement spécifique à l'EMSST.

Pour cette année scolaire 2022-2023, sept officiers stagiaires suivront ce cours : quatre fantassins et trois artilleurs (4 brevetés suivant le cursus de Formation de Spécialité et 3 celui du Diplôme Technique). Dès le 22 août 2022, ils ont repris « le chemin des bancs de l'école ».



Les stagiaires du cours armement 2022-2023
Guillaume LECLERC ; Marc-Antoine PICHAUD ; Florie ARACTINGI ; Jean-Sébastien BOUSSARD ; Gaël EYMARD ; Bruno THOORENS ; Ludovic PEREZ

Ils devront également réaliser en lien avec la Section Technique de l'Armée de Terre (STAT), l'Etat-major de l'Armée de Terre (EMAT) et la Délégation Générale pour l'Armement (DGA), un projet pédagogique concret qui sera présenté devant le directeur de la STAT. Ils effectueront enfin un stage de 4 mois en entreprise, qui sera validé par la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle. Finalement, ils obtiendront le marquant SAR (Système d'ARmes) à l'issue de leur année de formation et occuperont majoritairement des postes à la Section Technique de l'Armée de Terre (STAT) et à la Structure Intégrée du Maintien en condition opérationnelle des Matériels Terrestres (SIMMT).

Les officiers du Cours armement sont dépositaires de responsabilités considérables vis-à-vis de la France, de sa défense et des soldats de l'Armée de Terre qui, en opérations, risquent leur vie et payent parfois le prix du sang dans leur engagement au service de la France.